



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES - RENTREE 2017 Enfants nés en 2014

### A COMPTER DU 18 AVRIL 2017 : INSCRIPTIONS EN MAIRIE

- Les familles doivent se présenter au **Service scolaire** munies des pièces suivantes :
  - Livret de famille
  - Carnet de santé : vaccinations obligatoires à jour
  - Justificatif de domicile : facture EDF, Avis d'imposition... datant de-3 mois
- + *le cas échéant* :
  - Certificat de radiation délivré par l'ancienne école
  - Jugement de divorce avec attribution autorité parentale
- Sur place, une fiche de renseignements devra être complétée.
- Un **certificat d'inscription** sera délivré aux familles, après signature du Maire ou de l'Adjoint délégué aux affaires scolaires.

#### Permanence du Service scolaire :

- Sur RDV au 04.67.21.27.42 ou [coordination-enfance@ville-vias.fr](mailto:coordination-enfance@ville-vias.fr)
- 

### A COMPTER DU 2 MAI 2017 : ADMISSIONS A L'ECOLE MATERNELLE

- Sur présentation du **dossier complet** la Directrice finalisera l'inscription.

#### Permanence directrice école :

- 9h-12h et 14h-18h / 04.67.21.69.15 [ce.0340816c@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340816c@ac-montpellier.fr)
- lundi toute la journée, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sur RDV